

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 22 (1930)  
**Heft:** 5

**Rubrik:** Économie politique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Economie politique.

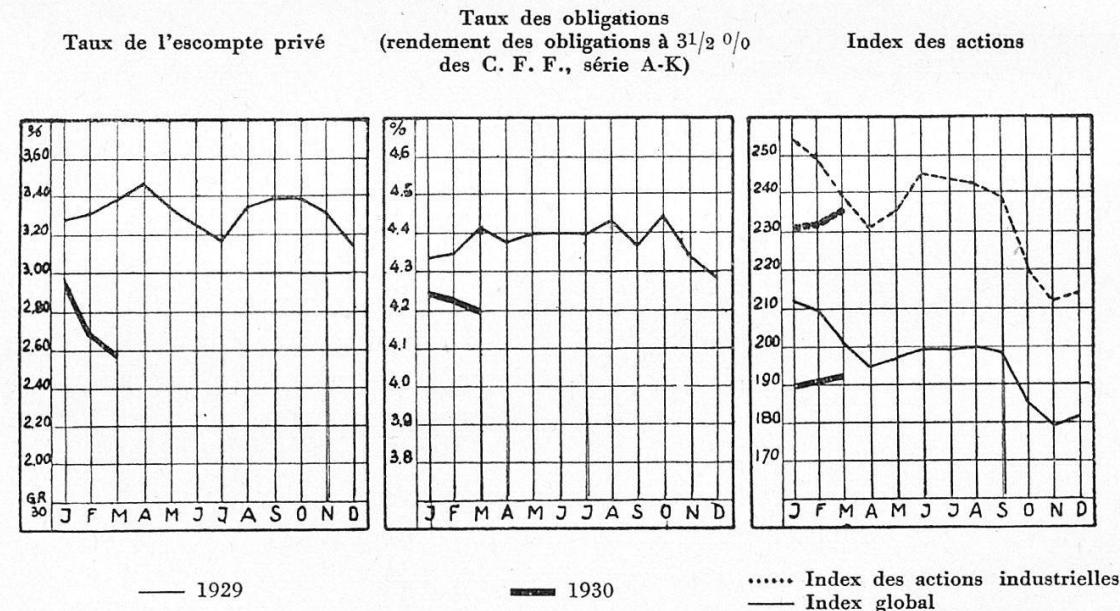
## La conjoncture pendant le premier trimestre 1930.

Le recul de la conjoncture dont nous avions fait mention dans notre dernier rapport se manifeste également en Suisse. L'exportation est en recul et pour la première fois le marché du travail en mars a été sensiblement plus défavorable qu'au mois de mars des deux dernières années. D'autre part les faits prouvant que la chute des prix a atteint le point culminant, se multiplient; cette situation ainsi que la diminution du taux d'intérêt et le renflouement des cours de la bourse laissent présumer que le contre-coup sera bientôt maîtrisé.

Sur le marché de l'argent se manifeste depuis le début de l'année une liquidité telle que l'on n'en n'a pas vue depuis des années. Les taux d'intérêt des capitaux placés à court terme s'abaissent rapidement. Une comparaison entre le taux d'escompte officiel d'aujourd'hui (taux d'escompte pour l'achat de papiers de commerce) et celui de l'automne dernier nous en donnera la meilleure preuve.

	Oct. 1929 %	Avril 1930 %		Oct. 1929 %	Avril 1930 %
Italie . . . . .	7	6	New-York . . . . .	6	3½
Autriche . . . . .	8½	6	Suède . . . . .	5½	3½
Allemagne . . . . .	7½	5	France . . . . .	3½	3
Belgique . . . . .	5	3½	Pays-Bas . . . . .	5½	3
Angleterre . . . . .	6½	3½	Suisse . . . . .	3½	3

En Suisse, l'escompte privé (taux d'intérêt des banques commerciales) tomba à 2,6 pour cent; il n'a plus été aussi bas depuis 1926. C'est pourquoi en date du 13 avril la Banque nationale suisse a porté son taux d'intérêt de 3½ pour cent qui avait été maintenu inchangé depuis l'automne 1925, à 3 pour cent.



La débâcle du taux de l'intérêt a également atteint le marché du capital quoique dans des proportions moins alarmantes. Les cours des obligations traitées à la bourse ont atteint un niveau qu'ils n'avaient plus eu depuis très longtemps. La rentabilité des obligations à 3½ pour cent des CFF est tombée à

4,2 pour cent, ce qui n'avait plus été le cas depuis avant la guerre. La débâcle du taux de l'intérêt se fait également peu à peu sentir pour les débiteurs. Les banques cantonales accordent en partie de très bonnes hypothèques à 5 pour cent.

Il est très peu probable que la débâcle du taux de l'intérêt se poursuive dans les mêmes proportions; elle a été fortement activée par le recul général des prix. Si elle subit une trêve et que la conjoncture s'améliore, il y aura de nouveau de fortes demandes sur le marché du capital. A l'heure actuelle, l'activité d'émission est sensiblement restreinte, elle est moins prononcée que l'année dernière.

Les cours des actions se sont améliorés. Dans certaines bourses étrangères les cours ont augmenté de plus de 10 pour cent, tel est le cas à New-York. En Suisse, il se manifeste également une plus-value. L'index de la Banque nationale marquait:

	Index de 111 actions			Index de 29 actions d'industries		
	1928	1929	1930	1928	1929	1930
Janvier	210,5	211,6	190,5	242,6	254,1	231,6
Février	208,9	210,1	191,8	242,3	249,3	232,9
Mars	200,5	201,6	192,1	241,6	239,2	236,0
Décembre	209,6	181,6	—	252,8	215,0	—

Depuis décembre 1929 l'index s'est élevé de 10 points ou de 5 pour cent, celui des actions industrielles voire de 10 pour cent. Les cours de l'année dernière sont à peu près rattrapés. De toute manière, la hausse printanière devrait être passée et faire place à une « valorisation » plus prudente.

Le niveau des prix subit actuellement de fortes oscillations. Basé sur les prix des matières premières les plus importantes, il s'est sensiblement abaissé ces derniers mois. Dans certains domaines on peut même parler d'une débâcle complète. L'index suisse du marché de gros a été également atteint, malgré certains facteurs qui semblaient le sauvegarder; il est toutefois encore plus élevé qu'à l'étranger.

Juillet 1914 = 100	Alimen-tation	Matières premières	Fourrage et engrais	Index total
Décembre 1929 . . .	146,2	131,7	121,8	138,6
Janvier 1930 . . .	143,5	129,0	116,4	135,6
Février . . . .	141,1	126,9	110,7	133,1
Mars . . . .	138,5	126,0	106,9	131,0

Le recul est général, il est plus spécialement sensible dans les matières premières agricoles, il a presque atteint le niveau qu'il avait avant 1914. (La Ligue des paysans n'en fait jamais mention lorsqu'elle sollicite une nouvelle action de secours).

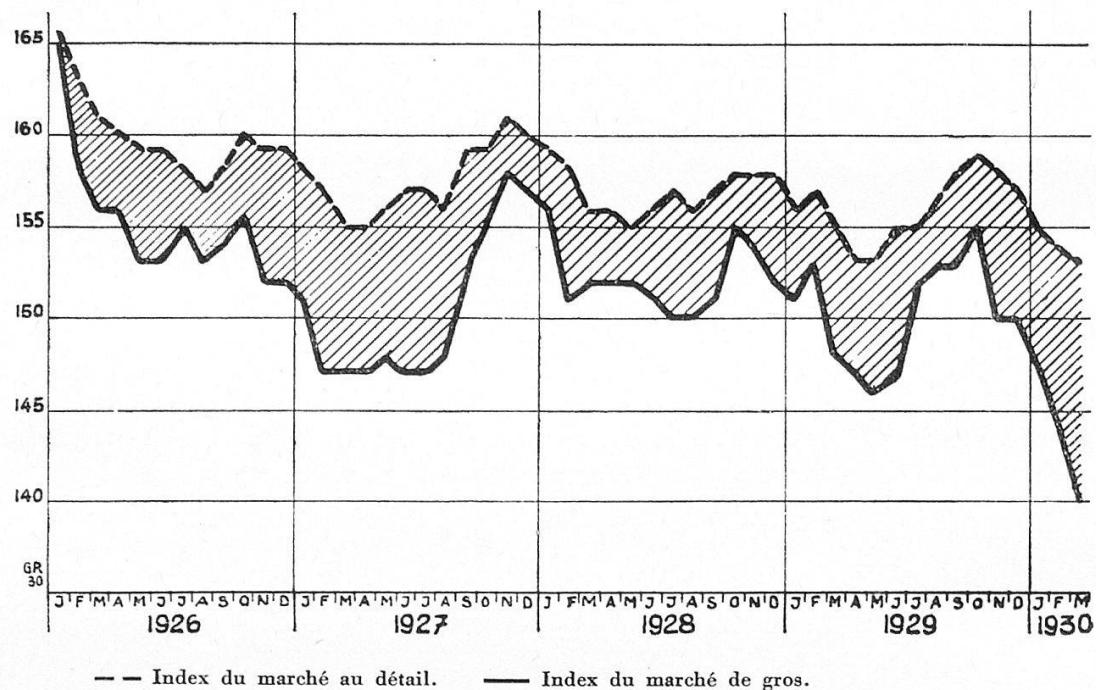
L'index du marché de détail n'a pas été atteint par le mouvement impétueux qui a soulevé le marché de gros. Un recul de 1 pour cent par mois, c'est là tout ce qu'il accorde aux consommateurs.

Juin 1914 = 100	Alimen-tation	Habillement	Chaudage et éclairage	Location	Index total
Décembre 1929 . . .	157	165	135	181	162
Janvier 1930 . . .	155	165	135	181	161
Février . . . .	154	165	134	181	160
Mars . . . .	153	165	134	181	159

Depuis décembre, le recul est de 3 points contre 7,6 points que marque l'index du marché de gros. Nous avons déjà maintes fois fait ressortir cet écart entre les prix de gros et les prix de détail. L'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail vient de publier un tableau comparatif des prix comparables des marchandises dans le commerce de gros et dans celui

au détail. Ce tableau comprend dans sa comparaison les 20 produits alimentaires les plus importants, lesquels représentent le 91 pour cent et d'après lesquels on a établi l'index de l'alimentation.

	Index du marché de gros (Juillet 1914 = 100)					Index du marché au détail (Juin 1914 = 100)				
	1926	1927	1928	1929	1930	1926	1927	1928	1929	1930
Janvier . . .	165	151	156	151	147	166	158	159	156	155
Février . . .	158	147	151	153	144	163	157	158	157	154
Mars . . .	156	147	152	148	140	161	155	156	155	153
Moyenne annuelle	155	150	152	150	—	160	158	157	156	—



— — Index du marché au détail. — Index du marché de gros.

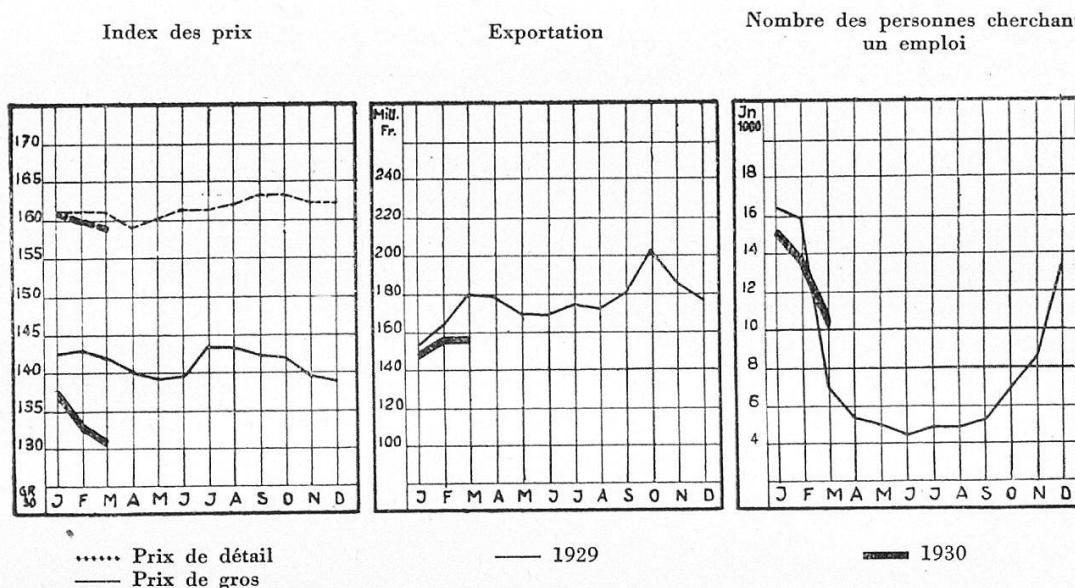
Durant toute la période d'expertise l'augmentation des prix de détail, en comparaison de 1914, est plus grande que pour le commerce de gros, parfois il est vrai, à peine sensible, depuis le début de 1929 cependant les deux prix s'écartent de plus en plus pour atteindre en mars 1930 un écart de 13 points soit presque 10 pour cent. C'est une preuve indéniable pour l'*exploitation des consommateurs par le marché intermédiaire*, laquelle doit être attribuée d'une part à un manque d'organisation, et d'autre part à des conventions touchant les prix et à l'encombrement du personnel qui s'ensuit dans diverses industries. C'est aux organisations de consommation, spécialement aux coopératives de consommation d'examiner le problème et de tâcher d'y remédier.

En examinant les chiffres du marché extérieur il sied de tenir compte d'un recul des prix de 6 à 7 pour cent, l'importation a augmenté de 15 millions de francs de plus que dans le premier trimestre 1929. L'exportation est stationnaire; dans les trois premiers mois elle a diminué de 34 millions de francs ou de 7 pour cent, sur ce qu'elle était l'année passée. En supposant que l'exportation soit restée à peu près la même, et que les prix des articles d'exportation aient diminué dans la même proportion que l'index, l'exportation est restée exactement pareille à ce qu'elle a été l'année dernière. En réalité, la quantité de marchandises exportées a augmenté de 1,97 à 2,15 quintaux. L'exportation des montres a cependant diminué de 4,6 à 3,6 millions de pièces. Il y a donc lieu d'enregistrer un léger recul malgré la petite augmentation des marchandises exportées.

L'exportation des diverses branches d'industrie a été la suivante pendant le premier trimestre:

	1928	1929		1928	1929
Coton . . . . .	11,8	11,7	Chaussures . . . . .	10,4	10,8
Toile de coton . . . . .	28,4	23,1	Aluminium . . . . .	10,3	11,3
Broderie . . . . .	22,9	20,6	Machines . . . . .	54,8	58,5
Schappe . . . . .	11,0	6,6	Montres . . . . .	51,6	41,2
Soie artificielle . . . . .	10,7	10,2	Instruments et appareils .	16,0	17,3
Soieries . . . . .	43,8	36,9	Parfum, droguerie .	12,3	12,4
Rubans de soie . . . . .	4,4	3,6	Goudron . . . . .	18,9	19,3
Lainage . . . . .	13,9	13,2	Chocolat . . . . .	5,8	4,5
Bonneterie . . . . .	8,6	7,9	Lait condensé . . . . .	8,8	7,8
Vannerie . . . . .	13,5	16,9	Fromage . . . . .	23,0	22,3

A part l'industrie horlogère et quelques branches annexes de l'industrie textile (schappe, soie, tissus de coton) les industries ont pu maintenir leur exportation étant donné que la dépression de la valeur est dûe en partie au recul des prix. L'industrie des machines et celle de la vannerie accusent un remarquable accroissement d'exportation; surtout au point de vue quantité:



La situation du marché du travail s'est altérée. Le nombre des personnes en quête de travail est le suivant:

	1928	1929	1930
Janvier	14,212	16,284	14,846
Février	12,017	15,979	13,462
Mars	8,265	7,098	10,138

En janvier et février il y eut moins de chômeurs que l'année précédente à la même époque, car l'activité dans l'industrie du bâtiment avait été sensiblement paralysée par les grands froids. Par contre l'amélioration est moins prononcée en mars. Dans un de ses commentaires l'Office fédéral parle d'un recul « saisonnier » du chômage. Pour celui qui compare les chiffres objectivement, il doit se rendre compte que malgré le recul exprimé par les chiffres, nous assistons à une altération de la conjoncture en comparaison de ce qu'elle était l'année dernière de même qu'en 1928. En outre, il faut tenir compte que dans certaines industries règne dans une grande mesure le chômage partiel, tout spécialement dans l'industrie horlogère. La caisse de chômage de la fédération suisse des ouvriers métallurgistes et horlogers annonce 18,8 pour cent

de chômeurs partiels en janvier, 22,3 pour cent en février; cela représente 4300 ou 3 fois plus de chômeurs complets que compte l'industrie horlogère.

Le chômage sévit surtout dans les branches suivantes:

	Nombre des personnes cherchait un emploi fin mars 1929	fin mars 1930	Augmentation depuis mars 1929
Montres et bijouterie . . .	189	1570	+ 1381
Industrie textile . . . .	1177	1544	+ 367
Industrie du bâtiment . . .	951	1370	+ 419
Manœuvres et journaliers . .	1125	1319	+ 194
Industries des machines, métal- lurgique et électrotechnique	479	836	+ 357

En jetant un coup d'œil sur la situation générale, nous devons reconnaître que les lugubres pronostics d'une crise économique universelle ne se sont pas réalisés et la supposition que la Suisse ne serait pas atteinte gravement par le recul de la conjoncture se confirme. Il est vrai que nous sommes encore loin d'avoir franchi le cap. En Allemagne et en Angleterre, le chômage a encore augmenté durant les mois d'hiver. D'autres pays, et surtout ceux d'outre-mer, sont également soumis au marasme spécialement par suite du recul des prix des matières premières. Bien que nous puissions compter sur une amélioration de nos principaux débouchés pour cet été, qui se maintiendra, nos industries d'exportation, spécialement l'industrie textile et horlogère, se ressentiront longtemps encore de la dépression internationale. L'industrie des machines signale encore toujours un bon degré d'occupation. Fort heureusement, le marché indigène n'a pas subi le contre-coup de l'altération de la conjoncture. L'industrie du bâtiment semble se maintenir, le nombre des bâtisses autorisées en janvier et février est à peu près identique à celui de l'année passée. Les entreprises de transport mentionnent même une augmentation de leur chiffre d'affaires. Les transactions des chambres de compensation ne semblent pas être inférieures à celles de l'année précédente. Les obstacles qui s'opposent à l'exportation des produits de nos plus importantes branches d'industrie sont de ce fait atténus et le marché du travail (à l'exception des industries textile et horlogère) semble ne pas avoir à faire face à de trop grandes difficultés dans les mois à venir.

## Mouvement ouvrier

### En Suisse.

**BOIS ET BATIMENT.** Les *ouvriers sur bois* de Biel ont pu, après de longues discussions, conclure un nouveau contrat de travail. Les ouvriers bénéficient d'une augmentation de salaire de 4 à 8 ct. par heure. La moyenne des salaires qui autrefois était de fr. 1.59, non fixée par contrat, a été portée à fr. 1.66. En outre, les salaires minimums pour les ouvriers qui ont fait un apprentissage ont été fixés à fr. 1.35, on est également parvenu à une amélioration dans la question des vacances.

A Zurich, les *carreleurs* ont obtenu par un nouveau contrat de travail une augmentation des salaires minimums. Cette augmentation est de fr. 2.20 à fr. 2.25 pour les carreleurs et de fr. 1.35 à fr. 1.38 respectivement fr. 1.42 à fr. 1.45 pour les journaliers. Un petit groupe non affilié à la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment a entravé quelque peu le mouvement, étant donné qu'il n'avait pas dénoncé le contrat.